

Méthodologie de mesure du risque sur site – Indice de Priorisation des Risques (IPR)

Afin de pérenniser la démarche et d'améliorer la gestion du risque à l'échelle de la zone industrielle, une grille de lecture inspirée de la méthode AMDEC flux (Analyse des modes de défaillances, de leur effet et de leur criticité) a été développée.

Tous les paramètres de risque identifiés ont été triés en trois familles. En effet, une pollution toxique accidentelle résulte de l'occurrence d'un incident (famille 1 : risque activité), mettant en jeu des substances dangereuses (famille 2 : risque substances) qui arriveraient à atteindre une nappe vulnérable (famille 3 : risque nappe). La figure suivante présente le classement des paramètres dans chaque famille et le mode de calcul de du risque potentiel ou Indice de Priorité du Risque (IPR).

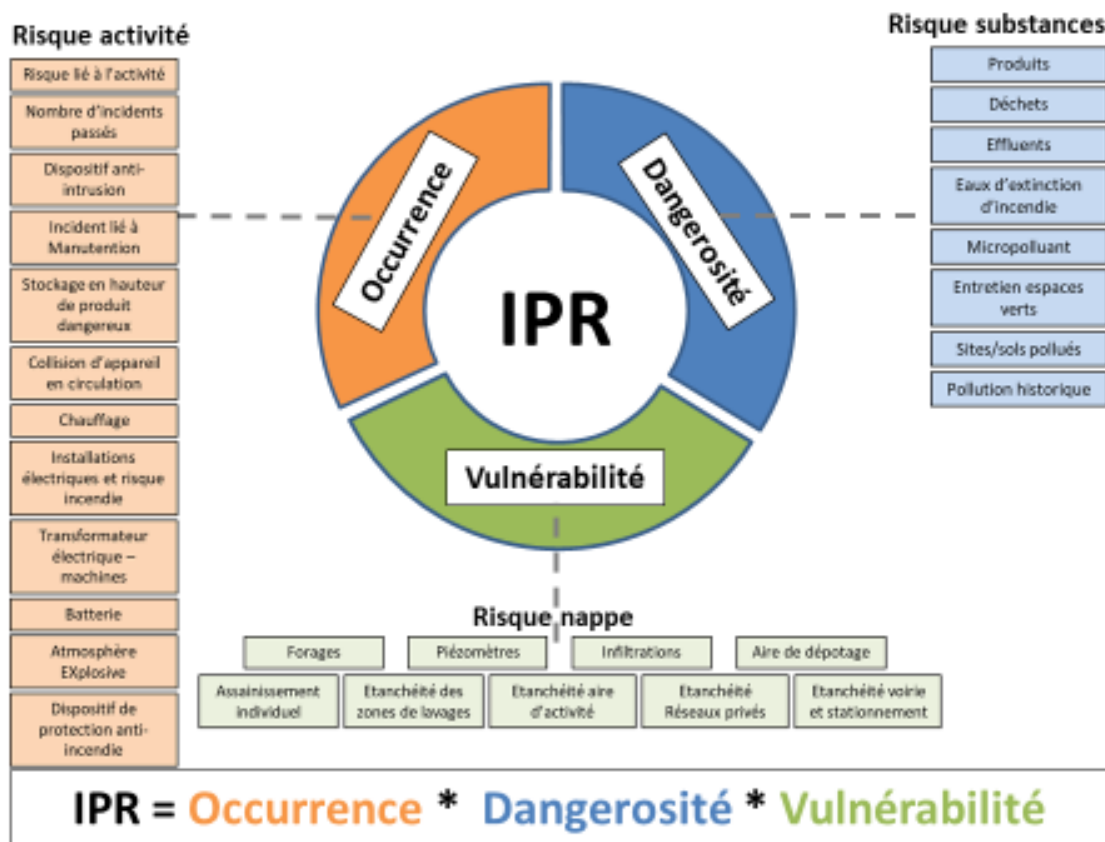


Figure 1: méthodologie de calcul de l'Indice de Priorité des Risques

L'IPR est donc le produit des trois risques identifiés.

Chaque paramètre peut être mesuré de manière répétable dans le cadre d'une visite. Il donne lieu à un score. Ce score permet ainsi de caractériser le risque potentiel porté par l'entreprise.

Les résultats ont été intégrés dans une base de données géographique, permettant d'obtenir pour chaque paramètre et pour l'indice global une cartographie du risque sur la zone, précise à la parcelle.

L'outil SIG (Système d'Information Géographiques) se positionne ainsi comme un outil de pilotage et de pérennisation de l'opération sur la zone.



Cartographie de la zone représentant l'âge des réseaux